Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu
Procès-verbal de la séance régulière du 6 mai 2026

Présences
M. Sébastien Pomerleau, parent et président
M. Alain Marcoux, parent
Mme Marwa Attafi, parent
Mme. Paula Torres, parent
Mme. Françoise Brousseau-Fradette, psychoéducatrice
Mme. Amélie Fecteau, enseignante
Mme. Ariane Landry, enseignante
Mme. Soundes Ben Salem, technicienne en service de garde

Autres présences
Mme. Mélissa Matte, directrice

Absences
Mme Laura Riviera, parent

Ordre du jour

1. **Ouverture**
 - 1.1. Ouverture de la séance
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 6 mai 2026
 - 1.3. Adoption et suivi du procès-verbal du 25 mars 2026
2. **Interventions du public**
3. **Affaires pour prise de décision et discussion**
 - 3.1. Liste de matériel d'usage personnel 2026-2027 – Présentation
 - 3.2. Entrée progressive au préscolaire 2026-2027
 - 3.3. Date de l'assemblée annuelle des parents 2026
4. **Présentation sans prise de décision**
 - 4.1. Suivi budgétaire du service de garde 2025-2026
5. **Rapports**
 - 5.1. Rapport de la présidence
 - 5.2. Rapport de la direction et des membres du personnels
 - 5.3. Rapport du représentant au comité de parents
 - 5.4. Rapport de l'OPP et de la fondation
6. **Autres sujets**
 - 6.1. Questions et demandes des membres du CÉ
7. **Fermeture**
 - 7.1. Date de la prochaine rencontre – 10 juin 2026
 - 7.2. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Ouverture de la séance

M. Pomerleau ouvre la séance à 19 :10.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 6 mai 2026

M. Pomerleau procède à la lecture de l'ordre du jour.

C.E 2025-2026-30	Sur proposition de Mme Paula Torres, appuyée par Mme Amélie Fecteau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1.3 Adoption et suivi du procès-verbal du 25 mars 2026

Une correction au niveau de la résolution de la reconnaissance parentale a été apportée.

C.E 2025-2026-31	Sur proposition de Mme Marwa Attafi, appuyée par Mme Ariane Landry, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 25 mars 2026 avec la modification.

Il n'y a aucun suivi.

2. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Pas de public.

3. AFFAIRES POUR DÉCISIONS ET DISCUSSION

3.1 Liste de matériel d'usage personnel 2026-2027 - Présentation

Mme Matte dépose les projets de listes de fournitures scolaires.

Les listes sont présentées sous la forme habituelle, mais une nouvelle mise en forme (liste unique) pourrait être utilisée si une présentation plus claire est développée. Par ailleurs, les présentes listes ont été uniformisées afin que le même matériel soit le même peu importe le niveau.

Tout comme par les années passées, deux listes seront produites pour la 4e année, en raison de l'utilisation de cahiers d'activités différents par les enseignants. Toutefois, le matériel général (trousse, crayons, stylos, etc.) demeure similaire.

Les listes du matériel d'usage personnel sera approuvé à la prochaine rencontre.

3.2 Entrée progressive au préscolaire 2026-2027

Mme Matte informe les membres que la rentrée progressive se déroulera sur trois jours, soit du lundi 31 août au mercredi 2 septembre.

- Le lundi 31 août, les élèves se présente, accompagné d'un parent, en deux groupes selon des heures différentes. Après cette période, les enfants peuvent retourner à la maison ou au service de garde
 - Le groupe A se présente de 8 h 00 à 9 h 15
 - Le groupe B se présente de 9 h 30 à 10 h 45.
- Les 1er et 2 septembre, tous les élèves sont attendus seulement le matin (8 h 00 à 10 h 27).
- Le jeudi 3 septembre marque le début de l'horaire régulier pour tous les élèves.

Mme Matte précise que, contrairement aux années précédentes, il n'y a plus de groupe A et B les 2e et 3e journée. De plus, la durée est de 1 h 15 au lieu de 1 h 30 l'an passé.

Puisqu'il y aura beaucoup d'élèves dans la cour le matin du 31 août, un membre se questionne si l'horaire du groupe A pourrait être décalé. Mme Matte va vérifier si cette option est envisageable.

C.E 2025-2026-32	Sur proposition de Mme Amélie Fecteau, appuyée par M. Alain Marcoux, il est résolu de modifier l'horaire des maternelles du 31 août au 2 septembre 2026, tel que présenté.

3.3 Date de l'assemblée générale des parents 2026

Afin de favoriser la présence d'un plus grand nombre de parents lors de la rencontre parent-professeur en début d'année, les rencontres pour les élèves du primaire ont été scindées en deux l'an passé. Par conséquent, l'an passé, il a été convenu de tenir l'assemblée générale annuelle des parents la même soirée que la rencontre des parents d'élèves des niveaux 1-2-3.

Compte tenu du taux de présence satisfaisante l'an passé, il est proposé de reprendre la même formule.

C.E 2025-2026-33	Sur proposition de Mme Paula Torres, appuyée par Mme Marwa Attafi, il est résolu résolu unanimement de déterminer la date de l'assemblée générale annuelle des parents la même soirée que la rencontre des parents d'élèves des niveaux 1-2-3.

3.4 Communication école-parents

Les membres discutent des éléments positifs et à améliorer quant aux communications école-parents.

4. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION

4.1 Suivi budgétaire du service de garde 2025-2026

Mme Matte mentionne que le service de garde est à l'équilibre.

Il y a des ajustements sur la comptabilisation des créances douteuses. Lorsqu'un parent ne paie pas de manière récurrente, l'école appelle pour avoir une entente de paiement. Si la situation demeure problématique, le CSS fait intervenir une agence de recouvrement.

5. RAPPORTS

5.1 Rapport de la présidence

M. Pomerleau mentionne avoir participé au Cercle des présidents de conseil d'établissement organisé par le comité de parents. Les sujets traités sont la formation obligatoire des membres des CÉ, le rapport de la présidence et de la direction et le soutien du comité de parents pour les présidents.

5.2 Rapport de la direction et des membres du personnel

Une conférence de Marième Ndiaye sur les nouveaux modèles sera présentée à l'école. Cette conférence concernait le développement identitaire et la persévérance scolaire pour les élèves de 4 à 6 ans.

La semaine du personnel du service de garde en milieu scolaire se tient du 11 au 15 mai 2026. Des activités spéciales y seront organisées.

5.3 Rapport du représentant au comité de parents

Lors de sa dernière rencontre, le comité de parents a tenu des ateliers de discussion. Les ateliers portaient sur :

- les enjeux à la maison sur l'utilisation des Chromebook et autres outils informatiques proposés par les enseignants ;
- les idées pour renforcer le sentiment d'appartenance des enfants et parents à l'école ;
- la mission, la vision et les valeurs du comité de parents ;
- les idées pour répondre aux fonctions du comité de parents.

Le comité de parents a reconnu de l'engagement de 9 parents réparti dans différentes écoles du centre de services scolaire. Ces parents seront célébrés lors de la prochaine rencontre.

Trois postes de membre parents sont en élection au conseil d'administration. Les élections auront lieu à la prochaine rencontre.

M. Pomerleau participera à l'activité nationale Fédération des comités de parents du Québec à la fin mai.

5.4 Rapport de l'OPP et de la fondation

La projection de Screenagers tenu le 15 avril n'a pas attiré autant de monde que prévu. Toutefois, l'école souhaite refaire une activité de sensibilisation aux écrans l'an prochain.

L'exposition des œuvres des enfants se tiendra dans la dernière semaine de mai.

6. AUTRES SUJETS

6.1. Questions et demandes des membres du CÉ

Les membres du CÉ n'ont aucune question.

7. FERMETURE

7.1. Date de la prochaine rencontre – 10 juin 2026

La prochaine rencontre sera le 10 juin 2026. Elle sera précédée de l'activité de reconnaissance des bénévoles.

7.2. Levée de la séance

M. Pomerleau remercie les membres et la séance est levée à 21 :00.

Sébastien Pomerleau	Mélissa Matte
Président du conseil d'établissement	Directrice